



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Bourges, le 26.11.2019

Individualisation des frais de chauffage : une copropriété de Bourges enregistre une chute de 10% de sa consommation de chauffage

Située rue de Turly à Bourges, la résidence Le Beauvoir fait figure d'exemple en matière de rénovation énergétique. Jean-Pierre Moreau, Président du Conseil Syndical, a engagé avec les copropriétaires une série de mesures visant à diminuer l'empreinte carbone de l'immeuble entier. Ainsi, l'individualisation des frais de chauffage a entre autres permis de réaliser une économie de 3000 euros net entre l'hiver 2017/2018 et l'hiver 2018/2019, soit une première diminution de 10% sur la facture de chauffage.

Composée de 32 logements, la résidence Le Beauvoir est caractéristique des copropriétés françaises de taille moyenne. Son implication dans la lutte contre le gaspillage d'énergie a abouti à des résultats très encourageants et facilement duplicables ailleurs, sous l'impulsion de Jean-Pierre Moreau, Président du Conseil Syndical. « *Les copropriétés doivent s'engager dans la rénovation énergétique. Il s'agit d'une vraie démarche citoyenne* », déclare-t-il.

Aussi, un premier audit de chaleur a été mené en 2014 au sein de la copropriété qui a conduit à deux opérations vertueuses : le changement de la chaudière collective pour l'eau sanitaire et le passage de l'immeuble en double vitrage. Ces travaux ont généré une prise de conscience générale du côté des habitants. Mais c'est à partir de 2017 que les résultats sont les plus probants. Réunis en Assemblée Générale, les copropriétaires du Beauvoir votent l'individualisation des frais de chauffage et confient à l'entreprise *ista* le soin de mettre en place la répartition des charges d'énergie au frais réel.

3000 euros d'économies réalisées en moins d'un an

En 2018, les derniers répartiteurs de frais de chauffage sont installés par *ista* sur les radiateurs de la copropriété Le Beauvoir. Même sur une période de chauffe partielle, Jean-Pierre Moreau en mesure aussitôt les effets : « *Entre l'hiver 2017/18 et l'hiver 2018/19, la facture d'énergie de l'immeuble accuse une chute de 10%, soit 3 000 euros net* ».

Ce résultat est corroboré par une étude de l'Ademe portant sur 4 000 logements selon laquelle l'individualisation de frais de chauffage fait gagner 15% d'économies en moyenne et jusqu'à 25% dans certains cas. Une différence qui incite les habitants à agir et à adopter les bons éco-gestes : ne pas aérer plus de 10 minutes, préférer les douches aux bains, ne pas surchauffer les pièces, entretenir régulièrement la robinetterie, etc. « *Lorsque les habitants ont connaissance de leur consommation*

exacte de chauffage, ils sont encouragés à la maîtriser. Ils adoptent un comportement plus responsable car celui-ci a un effet direct sur leur porte-monnaie ! », abonde Jean-Pierre Moreau.

Ramenée au niveau du bâtiment tout entier, la somme de ces comportements vertueux engendre rapidement une baisse des émissions de gaz à effet de serre : « *Lorsque l'ensemble du parc immobilier collectif français sera équipé de compteurs de chauffage individuels, nous économiserons 2 millions de tonnes de CO2, soit l'équivalent des rejets de 1 million de véhicules* », déclare Stéphane Berlioz-Latour, Directeur commercial & marketing d'ista France.

Contact presse

Anne-Laure Marin

07.69.95.64.68

annelaure@agence-initiale.fr